

**Immo Centre Ville  
Mechelsestraat 44-46  
1000 Bruxelles**

Convocation des actionnaires de Immo Centre Ville, vendredi 10 décembre 1999, à 19 heures, au siège social : Mechelsestraat 44-46, 1000 Bruxelles.

But : modification des statuts.

1. Démission des administrateurs actuels, des administrateurs délégués et démission du président du conseil d'administration.
2. Déplacement du siège social.
3. Nomination des nouveaux administrateurs. (30385)

**« Warehouses Estates Belgium SCA »  
SICAFI**

R.C. Charleroi 144480

*Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires*

L'assemblée générale annuelle ordinaire des actionnaires de la société se tiendra au siège social, avenue Jean Mermoz 29, à 6041 Gosselies, le mardi 14 décembre 1999, à 16 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice clos le 30 septembre 1999.
2. Rapport du réviseur d'entreprises.
3. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1999.
4. Détermination du montant des dividendes.
5. Décharge au gérant.
6. Divers.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale annuelle, conformément à l'article 26 des statuts, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs actions trois jours ouvrables francs non compris le samedi avant la date fixée pour l'assemblée soit au siège social, soit aux agences, soit à une agence de la banque Artesia.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés. (30386)

**« Warehouses Estates Belgium SCA »  
SICAFI**

H.R. Charleroi 144480

*Oproepingsbericht  
voor de jaarlijkse gewone algemene aandeelhoudersvergadering*

De jaarlijkse gewone algemene aandeelhoudersvergadering van de vennootschap zal plaatsvinden op dinsdag 14 december 1999, om 16 uur, op de maatschappelijke zetel van de vennootschap, avenue Jean Mermoz 29, te 6041 Gosselies, omvat de volgende punten :

1. Verslag van de raad van bestuur over het boekjaar afgesloten op 30 september 1999.
2. Verslag van de bedrijfsrevisor.
3. Onderzoek en goedkeuring van de rekeningen van het boekjaar afgesloten per 30 september 1999.
4. Vaststelling van het bedrag van de dividenden.
5. Kwijting aan de bestuurder.
6. Varia.

Om tot de algemene vergadering toegelaten te worden moeten de houders van aandelen aan toonder, overeenkomstig artikel 26 van de statuten, hun effecten bij de maatschappelijke zetel of bij een agent-schap van de Artesia Bank neerleggen 3 volle werkdagen voor de datum van de vergadering, zaterdag voor de vastgestelde datum niet ingebrepen.

De agendapunten van de gewone algemene jaarvergadering zijn niet aan een speciaal quorum onderworpen en zullen aangenomen worden indien de meerderheid van de aanwezige of vertegenwoordigde stemmen ze goedkeurt. (30386)

**Société d'Investissement à capital fixe de droit belge Befimmo,  
société en commandite par actions,  
rue du Trône 98, 1050 Bruxelles**

R.C. Bruxelles 594182 – T.V.A. 455.835.167

Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 14 décembre 1999, à 10 heures, dans la salle Belvédère de l'hôtel Conrad International Brussels, avenue Louise 71, à 1050 Bruxelles.

Ordre du jour :

1. Rapport annuel et de gestion au 30 septembre 1999.
  2. Rapport du commissaire-réviseur au 30 septembre 1999.
  3. Comptes annuels au 30 septembre 1999.
- Il est proposé à l'assemblée d'approuver ces comptes.
4. Affectations et prélèvements.
- Il est proposé à l'assemblée de distribuer un dividende brut de BEF 155,29, soit un dividende net de BEF 132 par action.
5. Décharge au gérant statutaire pour la période du 1er octobre 1998 jusqu'au 30 septembre 1999.
- Il est proposé à l'assemblée de lui donner décharge.
6. Décharge aux administrateurs de la S.A. World Trade Center pour la période du 1er octobre 1998 au 23 décembre 1998.
- Il est proposé à l'assemblée de leur donner décharge.
7. Décharge aux administrateurs la S.A. Noordbuilding pour la période du 1er octobre 1998 au 23 décembre 1998.
- Il est proposé à l'assemblée de leur donner décharge.
8. Décharge aux administrateurs la S.A. Wolubel pour la période du 1er octobre 1998 au 23 décembre 1998.
- Il est proposé à l'assemblée de leur donner décharge.
9. Décharge aux administrateurs la S.A. R.B. Productions pour la période du 1er octobre 1998 au 23 décembre 1998.
- Il est proposé à l'assemblée de leur donner décharge.
10. Décharge au commissaire-reviseur de la S.A. World Trade Center pour la période du 1er octobre 1998 au 23 décembre 1998.
- Il est proposé à l'assemblée de lui donner décharge.
11. Décharge au commissaire-reviseur de la S.A. Noordbuilding pour la période du 1er octobre 1998 au 23 décembre 1998. Il est proposé à l'assemblée de lui donner décharge.
  12. Décharge au commissaire-reviseur de Befimmo s.c.a. pour la période du 1er octobre 1998 au 30 septembre 1999.
- Il est proposé à l'assemblée de lui donner décharge.
13. Divers.
- Pour être admis à cette assemblée générale ordinaire, tout titulaire d'actions au porteur doit, conformément à l'article 29 des statuts, déposer ses titres au porteur cinq (5) jours francs avant la date de cette assemblée, soit au siège social, soit aux guichets de :
- la Banque Artesia;
  - la Banque Bruxelles Lambert
- Les propriétaires d'actions nominatives doivent, dans le même délai, informer par un écrit (lettre ou procuration) le gérant, de leur intention d'assister à l'assemblée générale ordinaire et indiquer le nombre de titres pour lesquels ils entendent prendre part au vote. (30388)